



VILLE DE CLERMONT

Un choix de vie tout naturel !

2, rue Maisonneuve, Clermont (Québec) G4A 1G6
Tél. : 418-439-3931 Fax : 418-439-4889

Courriel : info@ville.clermont.qc.ca * Site internet : www.ville.clermont.qc.ca

BULLETIN MUNICIPAL

Bonne et Heureuse Année 2012 !

En ce début d'année, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2012. Que la paix et la santé vous accompagnent tout au long de l'année.

Le présent bulletin vous informe des prévisions budgétaires 2012 adoptées par les membres du conseil municipal en décembre dernier. Dans ce budget, nous prévoyons remplacer certaines machineries : balai mécanique, microtracteur, resurfaeuse à l'aréna et peut-être le souffleur à neige. De plus, nous travaillons à se refaire une image au niveau des affiches de la Ville. Nous poursuivons également la modernisation de l'hôtel de Ville entreprise il y a quelques années par la rénovation des salles de toilette. Le projet de réfection de la chambre mécanique à l'aréna est en marche et en 2012, nous en compléterons l'étude afin de bien asseoir notre projet (choix des options possibles, coûts, etc.). Bien entendu, le développement domiciliaire accapare toujours notre département des travaux publics étant donné que beaucoup de gens choisissent notre Ville afin de s'y établir. En 2011, nous avons vendu 20 terrains, dont 5 dans la nouvelle rue Laure-Gaudreault, ce qui est un record pour nous depuis les 25 dernières années. Enfin, vous remarquerez dans ce budget que l'endettement de la Ville est très raisonnable et laisse une marge de manœuvre appréciable pour le futur. Je veux aussi vous informer que si vous avez une augmentation de taxes significative, la réponse est probablement dans l'évaluation de votre propriété. Un nouveau rôle d'évaluation s'applique en 2012 pour 3 ans et il y a des écarts substantiels entre les secteurs. Si vous croyez qu'une erreur s'est produite, le service d'évaluation de la MRC de Charlevoix-Est se fera un plaisir de répondre à vos questions et une procédure de contestation est prévue si les réponses ne vous apportent pas satisfaction.



La Ville de Clermont est inscrite depuis 4 ans au programme de classification horticole des Fleurons du Québec. Lors de notre première évaluation, nous avons obtenu 2 Fleurons. En 2011, nous avons été réévalué et nous avons conservé nos 2 Fleurons (2011-2013). Lors de cette évaluation, chaque domaine est noté soit municipal, résidentiel, institutionnel, commercial et industriel, initiatives communautaires et développement durable. Bien entendu pour la Ville, il y a encore place à l'amélioration, mais je souligne que depuis 2010, du personnel est affecté strictement pour l'entretien de nos fleurs, de nos arbres, de nos plates-bandes et parcs, etc. Mais la propreté et la beauté de notre Ville passe non seulement par l'engagement municipal, mais par celui de tous les acteurs nommés ci-haut. Un exemple : imaginons que chaque commerce et bâtisse institutionnelle sur le boulevard Notre-Dame procédait à un petit aménagement floral ou installait des bacs à fleurs (si l'espace est restreint) sur son terrain, quel beau coup d'œil ce serait pour un passant, un touriste ou un voyageur. Ce bel environnement inciterait certainement une partie de cette clientèle potentielle à arrêter dans nos commerces; ce serait comme un message muet, une invitation subliminale. Quand nous voyageons à l'extérieur et que nous traversons une agglomération propre, belle, bien aménagée et que l'on nous offre ce que l'on désire, ne sommes-nous pas les premiers à vouloir s'y arrêter? C'est humain. Au cours des dernières années, nous avons également tenté d'améliorer l'aspect visuel du parc industriel en y plantant arbres et arbustes. Même un secteur industriel a le devoir d'être propre et accueillant. Si chaque utilisateur procède à un geste vert, nous pourrions être fier de notre environnement et peut-être obtenir un 3^e Fleurons.

Je désirais seulement partager ces réflexions personnelles avec vous, vous informer et sensibiliser un peu sur le programme des Fleurons du Québec.

Mes salutations, Jean-Pierre Gagnon, Maire

INFO MUNICIPALE

Prévisions budgétaires 2012

<u>RECETTES</u>			
<u>TAXES</u>			
Sur la valeur foncière			
Taxes générales	2 585 460 \$		
Total	2 585 460 \$		
Sur une autre base			
Tarif pour services municipaux			
Eau	267 910 \$		
Égout	254 070 \$		
Ordures	348 470 \$		
Cueillette sélective	82 530 \$		
Piscine	15 260 \$		
Total	968 240 \$		
TOTAL DES TAXES	3 553 700 \$		
<u>PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES</u>			
Gouvernement du Québec			
Santé et services sociaux	69 000 \$		
Écoles primaire, secondaire et garderie	34 750 \$		
Terres publiques et autres	5 280 \$		
Société Faune	3 060 \$		
Compensation CPE	5 580 \$		
Total Gouvernement du Québec	117 670 \$		
Autres (MRC)	19 760 \$		
Gouvernement du Canada et ses entreprises			
Taxes foncières et services	4 640 \$		
TOTAL DES PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	142 070 \$		
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	46 900 \$		
<u>IMPOSITION DE DROITS</u>			
Licences et permis	4 480 \$		
Droits de mutation immobilière	30 000 \$		
Droits taxables sablière	50 000 \$		
TOTAL AUTRES RECETTES	84 480 \$		
<u>AUTRES SERVICES RENDUS</u>			
Administration (divers, photocopies & loyers)	6 300 \$		
Transport - vente et location de machinerie	3 900 \$		
Hygiène du milieu (racc. Aqueduc et égout)	1 000 \$		
Transport	4 100 \$		
Hygiène du milieu	500 \$		
Aréna et patinoires	141 500 \$		
Parcs et terrain de jeux (Inscriptions activités)	18 400 \$		
Autres (Tennis, Gymnase, Berges)	8 320 \$		
TOTAL AUTRES SERVICES RENDUS	179 120 \$		
Intérêts de banques et arrérages	8 550 \$		
<u>REVENUS DE TRANSFERTS</u>			
Transfert inconditionnels			
Équipement anti-pollution	55 050 \$		
TVQ et péréquation	113 300 \$		
Péréquation	26 800 \$		
Transferts Conditionnels			
MTQ, chemin à double vocation	3 250 \$		
MAMROT Financement PIQM	84 780 \$		
MRC de Charlevoix-Est (Équipement supra-local)	30 000 \$		
TOTAL DES TRANSFERTS	313 180 \$		
GRAND TOTAL DES RECETTES	4 328 000 \$		
<u>DÉPENSES</u>			
<u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u>			
Législation	69 570 \$		
Gestion financière et administrative	292 590 \$		
Évaluation	59 230 \$		
Gestion du personnel	2 010 \$		
Autres (Téléphone, professionnels, assurances, MRC, fourniture de bureau)	251 960 \$		
TOTAL	675 360 \$		
<u>SÉCURITÉ PUBLIQUE</u>			
Police	215 970 \$		
Protection contre l'incendie	141 960 \$		
Protection civile	500 \$		
Autres (Brigadiers scolaires, SPCA)	44 510 \$		
TOTAL	402 940 \$		
<u>TRANSPORT</u>			
Voirie municipale	500 610 \$		
Enlèvement de la neige	245 240 \$		
Éclairage des rues	29 500 \$		
Circulation	17 500 \$		
Transport en commun	3 870 \$		
Transport aérien	5 650 \$		
TOTAL	802 370 \$		

INFO MUNICIPALE

HYGIÈNE DU MILIEU

Purification et traitement de l'eau	95 640 \$
Réseau de distribution de l'eau	78 530 \$
Assainissement	106 710 \$
Réseaux d'égouts	39 470 \$
Déchets domestiques & cueillette sélective	442 510 \$
TOTAL	762 860 \$

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Déficit HLM et Corporation des Patriotes	<u>10 800 \$</u>
--	------------------

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Urbanisme et zonage	108 100 \$
Promotion et développement industriels	77 300 \$
Autres	550 \$

TOTAL	185 950 \$
--------------	-------------------

LOISIRS ET CULTURE

Activités récréatives

Aréna et patinoire	359 840 \$
Parcs et terrain de jeux	310 750 \$
Autres (Centre Clairval, Tennis, Croix, Berges)	102 830 \$
Bibliothèque	37 120 \$

TOTAL	810 540 \$
--------------	-------------------

FRAIS DE FINANCEMENT

Service de la dette à la charge de la municipalité, intérêts et frais financement	101 380 \$
Remboursement capital (60 000 \$ MAMROT)	228 210 \$

TOTAL	329 590 \$
--------------	-------------------

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Administration	51 000 \$
Sécurité publique	10 700 \$
Transport - Voirie municipale	98 050 \$
Transport - Éclairage de rues	3 000 \$
Hygiène du milieu - Aqueduc	9 500 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	60 000 \$
Loisirs et Culture - Aréna et patinoire	31 000 \$
Loisirs et Culture - Bibliothèque	1 000 \$
Loisirs et Culture - Terrain de jeux	69 140 \$
Loisirs et Culture - Chalet des sports	1 500 \$
Loisirs et Culture - Parcours des berges	12 700 \$

TOTAL	347 590 \$
--------------	-------------------

GRAND TOTAL DES DÉPENSES	4 328 000 \$
---------------------------------	---------------------

Programme Triennal des dépenses en immobilisations 2012 - 2013-2014

<i>Nom du projet</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>	<i>Total</i>
<i>Achat de machinerie</i>	305 000 \$	5 000 \$	220 000 \$	530 000 \$
<i>Aménag. riv. Malbaie</i>	12 700 \$	40 000 \$	45 000 \$	97 700 \$
<i>Aménag. espace vert</i>	60 000 \$	55 000 \$	5 000 \$	120 000 \$
<i>Éclairage de rues</i>	3 000 \$	3 000 \$	3 000 \$	9 000 \$
<i>Édifices adm. & comm.</i>	114 500 \$	395 000 \$	50 000 \$	559 500 \$
<i>Équipement</i>	62 450 \$	43 000 \$	8 000 \$	113 450 \$
<i>Informatique</i>	5 000 \$	0 \$	0 \$	5 000 \$
<i>Patrimoine</i>	15 000 \$	0 \$	0 \$	15 000 \$
<i>Terrain de jeux</i>	34 940 \$	0 \$	0 \$	34 940 \$
<i>P.A.A.T. Dével. Domic.</i>	425 000 \$	125 000 \$		550 000 \$
<i>Parc industriel</i>	17 500 \$	0 \$	0 \$	17 500 \$
<i>Rénovation de rues</i>	65 000 \$	1 020 000 \$	0 \$	1 085 000 \$
Total	1 120 090 \$	1 686 000 \$	331 000 \$	3 137 090 \$

Statistiques pour l'année 2012

Évaluation rôle imposable :	206 528 100 \$
Pourcentage du foncier par rapport à la valeur réelle :	99 %
Facteur comparatif du rôle :	1,01

Comparaison des taux de base

	2011	2012
Taxe foncière taux de base	1,07 \$/100 \$	0,99 \$/100 \$
Taux pour non résidentiel	1,77 \$/100 \$	1,74 \$/100 \$
Taux pour 6 logements et +	1,07 \$/100 \$	0,99 \$/100 \$
Taux pour terrain vague	2,14 \$/100 \$	1,98 \$/100 \$
Aqueduc (unifamilial)	155 \$	155 \$
Égout (unifamilial)	150 \$	150 \$
Ordures ménagères (unifamilial)	205 \$	205 \$
Cueillette sélective (unifamilial)	50 \$	50 \$
Aqueduc piscine privée	40 \$	40 \$
Égout piscine privée	25 \$	25 \$

Estimé de variation du compte de taxes

	Évaluation	Taux/ 100 \$	Taxe Foncière	Services munic.	Total
2011	115 000 \$	1.07 \$	1 230.50 \$	560 \$	1 790.50 \$
Hausse moyenne du rôle d'évaluation : 10 %					
115 000 \$ X 10% = 126 500 \$					
Hausse moyenne du secteur résidentiel : 14 %					
115 000 \$ X 14% = 131 100 \$					

Estimé de la valeur du compte de taxes en 2012 :

	évaluation de:	Taux/ 100 \$	Taxe Foncière	Services munic.	Total
2012	126 500 \$	0.99 \$	1 252.35 \$	560 \$	1 812.35 \$
Pourcentage d'augmentation du compte de taxes total : 1,22 %					
2012	131 100 \$	0.99 \$	1 297.89 \$	560 \$	1 857.89 \$
Pourcentage d'augmentation du compte de taxes total : 3,76 %					

INFO LOISIRS



Tournoi Novice - Atome - Pee-Wee

Du 2 au 5 février prochain, 24 équipes sont attendues à l'Aréna de Clermont pour le Tournoi Novices— Atomes— Pee-Wee. Venez en grand nombre les encourager.

Spectacle de patinage artistique



C'est le dimanche 4 mars que le Club de patinage artistique Les Carrousel de Clermont présentera son spectacle à l'Aréna de Clermont. Bienvenue à tous !

PATINAGE LIBRE À L'ARÉNA



Lundi au vendredi de 13 h 30 à 14 h 30 (gratuit)
Samedi de 13 h à 14 h 30

Adulte : 3 \$, 17 ans et moins: gratuit

Pour s'assurer de l'horaire et connaître la programmation journalière de l'aréna vous n'avez qu'à composer le **418-439-3773** ou visitez le site internet, sous l'onglet service des loisirs / aréna

PATINOIRE EXTÉRIEURE



Horaire régulier d'ouverture du chalet :

- Du dimanche au vendredi de 17 h à 21 h
- Les samedi et dimanche de 13 h à 16 h

Les séances de patinage sont cédulées le samedi et dimanche de 13 h à 14 h. Cependant, si aucun patineur n'utilise la patinoire, les hockeys seront permis à partir de 13 h 30.

HOCKEY LIBRE À L'ARÉNA



Hockey-libre adulte

Lundi au vendredi de 14 h 30 à 15 h 30 : 3 \$ par joueur (s'il n'y a pas de location).

Hockey-libre gratuit pour les jeunes :

(S'il n'y a pas de location) Les mardi et mercredi de 16 h à 17 h 30.



Fin de semaine hivernale « Clermont en neige au terrain de jeux »

La fin de semaine annuelle d'activités hivernales se tiendra encore cette année sur le site du terrain de jeux, les samedi et dimanche **18 et 19 février 2012**. Diverses activités extérieures y seront organisées (glissades, jeu gonflable, hockey et patinage libre etc.) et le chalet des loisirs sera disponible pour se réchauffer. Comme le tout demeure variable selon les conditions hivernales, nous vous transmettons l'horaire des activités quelques jours à l'avance. À mettre à son agenda familial, les 18 et 19 février.



Accès au gymnase de l'école Laure-Gaudreault

Les personnes qui désirent faire une activité sportive au gymnase de l'école Laure-Gaudreault telle badminton, volley-ball, basket-ball, etc. sont invitées à contacter le service des loisirs pour faire part de leurs besoins. Les réservations doivent être faites au moins 24 heures à l'avance dans les jours ouvrables de travail. Le coût d'accès est de 15 \$ l'heure taxes incluses. Le gymnase est accessible le soir et la fin de semaine. **Info.: 418-439-3773**

Tournoi de curling

Du 1^{er} au 4 mars prochain se tiendra au Club de curling Nairn le tournoi annuel de curling de la Ville de Clermont et du marché IGA. N'hésitez pas à vous inscrire en grand nombre. C'est un rendez-vous à ne pas manquer !



Circulation sur le terrain des loisirs (terrain de jeux) : au cours des dernières semaines, nous avons vu circuler des motoneiges sur le terrain des loisirs, situé aux abords du chalet des sports. Au cours de l'été, certains véhicules tout-terrain s'y étaient également aventurés et ce même si des enfants y jouaient. Nous n'aurions pas cru nécessaire de le publiciser, mais il est **strictement interdit de circuler en motoneige ou en véhicule tout-terrain** sur le terrain des loisirs. Tout contrevenant sera passible de sanctions.

Toujours en lien avec la pratique de la motoneige, nous désirons informer les adeptes de ce loisirs qui stationnaient parfois leur véhicule sur le terrain qui borde le chemin d'Auteuil, qu'il n'est plus permis de le faire dorénavant. De l'affichage sera installé en ce sens dans les prochains jours. Toutefois, afin de faciliter l'accès aux sentiers, la Corporation Saumon Rivière Malbaie a accepté que la bordure de son terrain sur le chemin des chutes (à l'entrée du cran Martel) soit déneigée par la municipalité et que des véhicules puissent y stationner. Nous demandons aux utilisateurs d'être prudents et respectueux du secteur.